

# Associer les leurs personnelles aux actions qui marquent



## FONDS SECTORIEL

**Un fonds sectoriel** vous permet de cibler votre don de façon à répondre aux besoins de secteurs importants de la vie collective : arts, sida, aînés, jeunes en difficulté... Notre conseil attribue les subventions aux organismes et programmes les plus déterminants dans le domaine que vous avez choisi. Votre don reste suffisamment souple pour répondre aux besoins de la collectivité dans ce secteur, même s'ils évoluent avec le temps.

### Voici comment procéder :

- Vous identifiez le secteur qui vous tient à cœur. Il peut être aussi large ou limité que vous le voulez.
- Vous faites un don à votre fondation communautaire, de votre vivant ou par legs : espèces, actions à valeur appréciée, titres immobiliers ou autres éléments d'actif.
- Nous créons un fonds spécial à votre nom, au nom de votre famille ou de votre entreprise, ou en hommage à une personne ou à un organisme de votre choix.
- Vous bénéficiez d'avantages fiscaux l'année même de votre don.
- Notre personnel spécialisé identifie les besoins les plus urgents et les plus importants dans le secteur que vous avez choisi.
- Notre conseil verse les subventions au nom de votre fonds (vos subventions peuvent aussi être anonymes).
- Nous nous occupons de toutes les formalités administratives.
- Votre don est placé dans un fonds de dotation investi à long terme. Seul le produit du fonds est utilisé pour répondre aux besoins locaux. Ainsi, le capital de votre don demeure une source permanente de subventions, qui bénéficiera pour toujours à la collectivité.

### En souvenir d'une mission personnelle

Au décès de leur fille Susan, frappée par le cancer, les Perez ont reçu des centaines de dons de leur entourage. Comme Susan était enseignante au secondaire, beaucoup de dons provenaient de collègues de travail et des parents de ses élèves. « Susan aimait profondément son métier, confie M<sup>me</sup> Perez. C'est pourquoi nous avons voulu perpétuer son engagement en mettant les fonds au service de l'éducation. De concert avec sa fondation communautaire, la famille Perez a créé le *Susan L. Perez Education Fund*, un fonds sectoriel qui soutient les enseignants et les élèves. « Nous avons choisi de créer ce fonds car nous savons que l'éducation est toujours en évolution, dit M<sup>me</sup> Perez. Nous étions conscients que nous n'étions pas toujours au fait des besoins de notre système scolaire et nous voulions nous assurer que les subventions faites au nom de Susan auraient toujours une influence pertinente dans les années à venir. »



FONDACTIONS  
COMMUNAUTAIRES  
DU CANADA  
**ensemble pour tous.**



FONDATIONS  
COMMUNAUTAIRES  
DU CANADA  
ensemble pour tous.

## Dix raisons de choisir les fondations communautaires

### Un

Nous sommes un organisme local bien implanté dans la collectivité. Nous faisons partie d'un mouvement national que nous bâtissons par le partage.

### Deux

Nous invitons les donateurs à participer à titre de bâtisseurs. Nous travaillons en étroite collaboration avec eux afin d'harmoniser leur vision philanthropique aux besoins de la collectivité.

### Trois

Nous identifions les besoins à long terme et investissons dans des solutions qui permettent à nos collectivités de façonner elles-mêmes leur avenir.

### Quatre

Nous avons une vision globale et inclusive d'une collectivité et accordons des subventions au plus grand éventail possible d'organismes et d'initiatives.

### Cinq

Nous offrons un service souple et personnalisé. Nous acceptons une grande gamme d'actifs et assurons aux donateurs des avantages fiscaux optimaux.

### Six

Nous établissons des fonds permanents pour assurer la vitalité à long terme des collectivités et d'autres fonds qui répondent à leurs besoins immédiats.

### Sept

Nous multiplions les retombées de chacun des dons en les regroupant.

### Huit

Nous croyons que la diversité est source de force. C'est pourquoi nous réunissons la collectivité toute entière pour susciter de nouvelles idées, favoriser la participation et renforcer la philanthropie locale.

### Neuf

Nous gérons les ressources collectives de manière transparente et responsable. Nous sommes ouverts et accessibles.

### Dix

Nous stimulons la vitalité de nos collectivités – ce climat unique et essentiel qui naît de la conviction que chacun y a sa place.

## Autres avantages

En établissant un fonds sectoriel, vous décidez de l'orientation de votre fonds et vous nous en confiez la gestion. Notre personnel spécialisé suit de près l'évolution des besoins locaux afin de s'assurer que les subventions versées au nom de votre fonds ont un effet déterminant sur le champ d'intérêt visé et perpétuent vos objectifs philanthropiques.

**Vous pouvez faire de nouvelles contributions à votre fonds en tout temps, de même que toute autre personne ayant les mêmes intérêts que vous. Versé dans un fonds de dotation, votre don deviendra une source de financement permanente.**

**Vivre ensemble. Au chacun pour soi, nous choisissons le chacun pour tous. Une société dans laquelle chacun se sent bien lorsque l'autre se sent mieux. Ensemble pour tous.**

Nous faisons partie d'un mouvement national, qui réunit plus de 160 fondations communautaires d'un océan à l'autre.

Depuis 1921, année où nous avons commencé à mettre les donateurs en lien avec les besoins et solutions locales, notre seule et unique mission est de contribuer à la vitalité des collectivités.

Ensemble, nous aidons les Canadiens à se bâtir des lieux forts et résilients où il fait bon vivre et travailler.